

Cinq morts par jour : Décès sur les lieux de travail au Canada entre 1993 et 2005

Sommaire

Selon des données recueillies par l'Association des Commissions des Accidents du Travail du Canada, 1 097 décès reliés au travail furent enregistrés au Canada en 2005, soit une augmentation de 45 pour cent de 1993, année où furent enregistrés 758 décès et de 18 pour cent en 2004, année où furent enregistrés 928 décès. Étant donné que les Canadiens travaillent en moyenne 230 jours par année, on peut conclure qu'en moyenne, chaque jour, presque cinq travailleurs se rendent au travail sans en revenir. Les décès en milieu de travail sont généralement évitables, contrairement aux morts en général, ainsi il est inacceptable que tant de travailleurs trouvent la mort dans le cadre de leur emploi. L'inquiétude est d'autant plus importante sachant que ce nombre est en hausse dans ce pays, au lieu de régresser.

L'objectif de cette étude est de fournir une analyse détaillée des caractéristiques des travailleurs qui meurent dans le cadre de leurs fonctions et des raisons pour lesquelles ils meurent, ainsi que de mieux comprendre les développements au cours du temps de cet indicateur de la qualité des emplois au Canada et du bien-être sur le marché du travail.

Cette étude est divisée en quatre sections principales. Pour débiter, le rapport offre une analyse des décès en milieu de travail au Canada durant la période s'étalant de 1993 à 2005. Plus spécifiquement, les décès en nombre absolu ainsi que leur incidence sont analysés selon la juridiction, le sexe, l'âge, l'industrie, l'occupation, l'événement, la nature de l'accident ainsi que sa source. Ensuite, l'étude offre une perspective internationale sur les décès des travailleurs en présentant les données pour les pays de l'OCDE selon l'Organisation Internationale du Travail, ainsi qu'en comparant plus en détail les incidences entre le Canada et les États-Unis. La troisième section discute des déterminants des tendances à travers le temps des décès en milieu de travail au Canada, dans le contexte de l'arrêt du déclin de ceux-ci depuis le milieu des années 1990. Finalement, l'étude examinera le rôle de l'amiante dans l'incidence des décès des travailleurs au Canada.

Incidence des décès en milieu de travail selon les caractéristiques de la force de travail

Les chances qu'un travailleur meurt d'un accident ou d'une maladie relié à son emploi varient beaucoup selon l'industrie qui l'emploie, son occupation, son sexe et son âge. Elles varient aussi selon la province. Les principales conclusions tirées sur l'incidence de décès selon les caractéristiques de la force de travail sont les suivantes :

- L'industrie où il était le plus dangereux de travailler pendant la période 1996-2005 est l'extraction minière et de gaz (49,9 décès par 100 000 travailleurs ou un sur 2 000), suivie par, la foresterie (42,9 décès par 100 000 travailleurs ou un sur 2 300), la pêche et le piégeage (35,6 décès par 100 000 travailleurs ou environ un

travailleur sur 2 800), l'agriculture (28.1 décès par 100 000 travailleurs ou un sur 2 100), et l'industrie de la construction (20,6 décès par 100 000 travailleurs ou un sur 4 900). Le secteur le moins dangereux était finance et assurances, avec seulement 0.2 décès par 100 000 travailleurs ou une mort par 500 000 travailleurs.

- Les décès par occupation, tout comme par industrie, sont concentrés dans quelques métiers. Pendant la période 1996-2005, les occupations propres au secteur primaire avait l'incidence la plus élevée, à 19,5 décès par 100 000 travailleurs, suivi de près par les métiers spécialisés dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie avec une incidence de 19,0, et celles de transformation, fabrication et services d'utilité publique arrivaient en troisième place avec 10,2. Tous les autres groupes majeurs d'occupations avaient une incidence de moins de quatre morts par 100 000 travailleurs.
- Les hommes sont beaucoup plus à risque de mourir dans le cadre de leur emploi que les femmes. En 2005, l'incidence de décès était 30 fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes : 12,4 morts par 100 000 travailleurs comparé à 0,4.
- Les travailleurs âgés sont aussi plus à risque que les plus jeunes. En 2005, l'incidence était de 1.8 morts par 100 000 travailleurs chez les 15 à 19 ans, comparé à 18.1 morts par 100 000 travailleurs chez les gens âgés de 60 à 64 ans.
- La juridiction ayant l'incidence de décès le plus élevée en 2005 était les Territoires avec 27,4 morts par 100 000 travailleur, quatre fois la moyenne nationale. Terre-neuve et Labrador était la province avec le taux d'incidence le plus élevé de loin, soit presque le double de la moyenne nationale avec 11,7 morts par 100 000 travailleurs en 2005. Cette situation a duré sur la période entière de 1993 à 2005.
- Les décès en milieu de travail sont dus à des accidents ou à des maladies. En 2005, des 1 097 décès enregistrés, 491 furent causés par des accidents (44,8 pour cent) et 557 (50,8 pour cent) par des maladies professionnelles (49,7 pour cent). Les maladies reliées à l'amiante ont causées à elles seules environ 340 morts en 2005, soit 61 pour cent de toutes les morts causées par des maladies, et 31 pour cent du total des décès.

Comparaison internationale de l'incidence des décès en milieu de travail

La base de données de l'Organisation Internationale du Travail montre qu'en 2003, le Canada était au cinquième rang parmi les 29 pays de l'OCDE pour l'incidence des décès reliés au travail. Seulement la Corée, le Mexique, le Portugal et la Turquie avaient des incidences plus élevées. Par contre, ces quatre pays sont considérablement moins développés que le Canada.

Malheureusement, les définitions des décès reliés au travail diffèrent grandement de pays en pays, et l'OIT ne fait aucun effort pour standardiser les données. Par exemple,

certain pays excluent les décès causés par un accident de voiture pendant les heures de travail ainsi que les décès causés par les maladies occupationnelles. Ceci signifie que les données de l'OIT doivent être utilisées avec précaution. Par contre, même si on ajustait les données pour toutes les différences dans les définitions, il serait surprenant que le Canada apparaisse comme un pays où l'incidence de décès est très basse comparée à ses semblables.

Selon des sources nationales, en 2005 l'incidence de décès des travailleurs aux États-Unis était de 4,0 par 100 000 travailleurs, sous le taux de 6,8 au Canada. Contrairement au Canada, les États-Unis excluent les décès provenant de maladies occupationnelles. En comparant les décès causés par des accidents seulement, il semble que les États-Unis ont une incidence de décès plus élevée que le Canada: 4,0 par 100 000 travailleurs comparé à 3,0 (ou 3,6 si l'on fait un ajustement pour les décès des travailleurs agricoles non couvert par un régime d'indemnisation).

Tendances dans l'incidence de décès au travail au Canada

En 2005, l'incidence de décès des travailleurs était 6,8 par 100 000 travailleurs, par rapport à 5,9 en 1993. Ceci représente une morte par 15 000 travailleurs. Cette tendance est troublante.

La montée dans l'incidence de décès a été due presque totalement aux décès des maladies professionnelles, qui ont augmenté de 1,5 par 100 000 à 3,4 par 100 000 travailleurs entre 1996 et 1993 (les données avant 1996 ne sont pas disponibles). Une augmentation dans l'incidence de décès de l'amiante de 0,4 en 1996 à 2,1 par 100 000 travailleurs en 2005 explique en grande partie l'augmentation des décès liés aux maladies professionnelles.

L'incidence de décès due aux accidents de travail a augmenté de 2,9 à 3,0 par 100 000 travailleurs entre 1996 et 2005. L'incidence au Canada avait diminué de 1976 à 1993. Dans presque tous les autres pays de l'OCDE, l'incidence a continué à baisser de 1993 à 2003, à l'opposé du Canada.

Le fait que l'incidence a augmenté dans les dernières années s'explique par une augmentation massive du nombre de décès chez les travailleurs plus âgés, surtout chez ceux de plus de 65 ans. Les décès dus aux maladies occupationnelles chez les 65 ans et plus ont augmentés de 172 pour cent sur la période, passant de 95 en 1996 à 258 en 2004 (Les données pour 2005 ne sont pas encore disponibles). En fait, 72 pour cent de l'augmentation du nombre total de décès entre 1996 et 2004 est due à l'augmentation des décès chez les gens 65 ans ou plus.

Entre 1976 et 1996, la proportion de travailleurs dans les industries à haut risque a diminuée de façon significative alors que l'importance relative de l'emploi dans le secteur des biens a chuté. Depuis 1996, par contre, cette tendance a été renversée alors que la proportion de travailleurs employés dans les industries à haut risque a augmentée,

surtout à cause du boom dans l'industrie de la construction. Ceci a contribué à l'augmentation de l'incidence des décès reliés au travail entre 1996 et 2005.

Conclusion

Deux messages-clés sont importants dans cette étude. Premièrement, malgré les problèmes associés aux différences dans les définitions et la mesure des décès reliés à l'emploi, le nombre et l'incidence de ceux-ci, même en ne tenant compte que des accidents, sont toujours à des niveaux inacceptables et trop élevés. Deuxièmement, les progrès effectués pour réduire le nombre et l'incidence des décès en milieu de travail sont toujours insuffisants. Le Canada peut faire beaucoup mieux.